Principes de sélection	Type de critère	Critères de sélection	Critères d'appréciation				TOTAL
1. Ancrage territorial	*Démarche LEADER*	Degré de contribution à la stratégie LEADER		Le projet répond à 1 objectif opérationnel (1pt)	Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels reliés à la fiche-action concernée (2pts)	À plusieurs objectifs opérationnels reliés à plusieurs fiche-actions (3pts)	/3
2. Dimension collective		Démarche partenariale et mise en réseau des acteurs du territoire		Partenariat et mise en réseau limités (1)	Partenariat et mise en réseau satisfaisants (2)	Partenariat et mise en réseau très satisfaisants (3)	/3
3. Innovation		Caractérisation et degré d'innovation	Aucune recherche particulière d'innovation (0pt)	Caractère innovant limité (1pt)	Caractère innovant satisfaisant (2pts)	Caractère innovant exemplaire - vocation expérimentale (3pts)	/3
4. Dimension économique	*Contribution à la stratégie*	Contribution à la vitalité du territoire	Aucun impact sur la vie quotidienne (0pt)	Impact sur la vie quotidienne limité (1pt)	Impact sur la vie quotidienne satisfaisant (2pts)	Impact sur la vie quotidienne très satisfaisant (3pts)	/3
5. Dimension sociale		Contribution à l'inclusion	Aucune réflexion sur l'inclusion (0pt)	Réflexion sur l'inclusion limitée (1pt)	Réflexion sur l'inclusion satisfaisante (2pts)	Réflexion sur l'inclusion exemplaire (3pts)	/3
6. Dimension environnementale		Contribution à la transition écologique	Le projet ne contribue pas à la transition écologique (0pt)	Le projet contribue de manière limitée à la transition écologique (1pt)	Le projet s'inscrit pleinement dans la transition écologique (2pts)	Le projet s'inscrit dans la transition écologique et stimule le territoire dans cette voie (3pts)	/3
						Note globale :	/18
Seuil de sélection : 9 points. Le nombre de points peut entraîner une variation du taux d'aide possible – voir avec l'équipe technique LEADER pour en savoir plus sur le règlement en vigueur.							